

LE RÉSEAU MONDIAL des collectivités territoriales engagées contre les violences envers les femmes



OIVF

OBSERVATOIRE
INTERNATIONAL
DES VIOLENCES
ENVERS LES FEMMES

« Depuis 20 ans, je suis très fier que le Département de la Seine-Saint-Denis développe un savoir-faire et expérimente des dispositifs désormais largement reconnus. Fort·e·s de cette expérience et désireux·ses de donner une dimension internationale à notre action, nous mettons notre expertise au service de territoires internationaux grâce au programme «Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violence» afin de les accompagner dans le développement de politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes. »

Stéphane Troussel,
Président du Département de la Seine-Saint-Denis



« POUR DES TERRITOIRES PROTECTEURS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES »

PROGRAMME 2021-2025

Le programme « **Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences** » est un projet de coopération entre plusieurs collectivités territoriales sur quatre ans. Il est cofinancé par l'Agence Française du Développement (AFD).

Ce programme multi-territoires est piloté par l'**Observatoire des violences envers les femmes du Département de la Seine-Saint-Denis**, en collaboration avec la **Direction Europe International** du Département.

OBJECTIF N°1 **Créer des Observatoires de lutte contre les violences faites aux femmes dans le monde**

L'Observatoire accompagne deux collectivités partenaires sur la mise en place de leur propre Observatoire local de lutte contre les violences faites aux femmes :

- le gouvernorat de l'île de Ngazidja aux Comores,
- la municipalité de Djénine en Palestine.

Ce projet se concentre sur les **violences conjugales, les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines**.

Le travail réalisé sur chaque territoire permettra de concrétiser de nouvelles politiques publiques locales.

Ces collectivités, appelées territoires pilotes s'engagent à réaliser :

- **un diagnostic partagé** sur l'ampleur des violences faites aux femmes
- **un plan d'action** pour lutter contre les violences envers les femmes
- **un programme de formation** pour les professionnel·le·s
- **un guide** pour l'accompagnement des femmes victimes de violences
- **un séminaire** pour diffuser et valoriser les bonnes pratiques à la fin du programme.

Tous les ans, plusieurs rencontres auront lieu entre les équipes des territoires pilotes et celles de l'Observatoire des violences envers les femmes de la Seine-Saint-Denis pour renforcer le partenariat et les échanges de compétences.

OBJECTIF N°2

Contribuer à l'émergence d'un réseau mondial de collectivités territoriales impliquées dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Le Département de la Seine-Saint-Denis co-préside la Commission inclusion sociale, démocratie participative et droits humains (CISDPDH) de l'organisation mondiale des collectivités locales Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU).

Les expériences des territoires pilotes seront partagées et valorisées au sein de CGLU afin d'inscrire la lutte contre les violences faites aux femmes au premier plan de l'agenda mondial des collectivités locales, de partager nos expériences et d'engager un nombre croissant de gouvernements locaux et régionaux sur ces problématiques. Ce réseau s'appuiera sur :

- la participation **aux rencontres internationales** de CGLU
- l'organisation de **formations régionales** par CGLU sur la lutte contre les violences faites aux femmes
- l'organisation de **webinaires thématiques** sur les violences envers les femmes
- la publication de **fiches thématiques** pour promouvoir les expériences des collectivités engagées contre les violences envers les femmes
- la création d'un **cours en ligne** (MOOC) sur « les politiques de lutte contre les violences faites aux femmes », réalisé par CGLU
- le lancement d'une **charte internationale** de lutte contre les violences faites aux femmes
- d'un **séminaire** international sur la lutte contre les violences faites aux femmes en Seine-Saint-Denis en 2024.

OBJECTIF N°3

Sensibiliser ici et là-bas à la lutte contre les violences faites aux femmes

Des **actions de sensibilisation du grand public** seront mises en place en Seine-Saint-Denis, lors :

- des rencontres annuelles *Femmes du Monde*
- de formations auprès des associations de solidarité et des femmes des diasporas engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes
- d'un soutien aux projets des associations séquanodionysiennes pour soutenir la lutte contre les violences ici et là-bas.

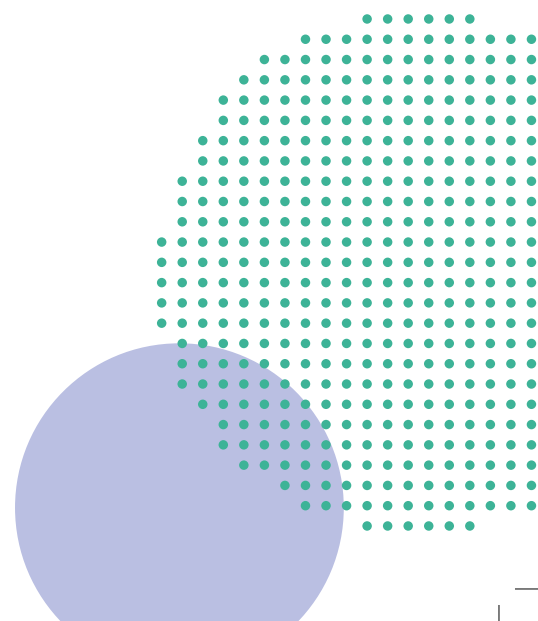
L'Observatoire des violences envers les femmes du Département de la Seine Saint Denis, créé en 2002, est le premier Observatoire des violences envers les femmes en France. Il a pour rôle d'observer et de rendre visibles les violences envers les femmes, de créer des dispositifs de protection des femmes victimes de violences et de leurs enfants, et de former et accompagner les professionnel·les.

« Les violences à l'égard des femmes constituent une violation de leurs droits fondamentaux et de leurs libertés premières. [Elles] traduisent des rapports de force historiques qui ont abouti à la domination des femmes par les hommes et à la discrimination et freiné la promotion des femmes. Pour relever le défi que constitue l'élimination de toute violence à l'égard des femmes au sein de la famille, de la communauté et de l'État, il est nécessaire et possible de mettre au point une approche globale et multidisciplinaire. »

4^e Conférence mondiale sur les femmes, Déclaration de Beijing, Nations Unies 1995

A l'échelle mondiale, 1 femme sur 3 a subi des violences physiques et/ou sexuelles de son partenaire intime.

(source : ONU Femmes)





POUR PLUS D'INFORMATIONS
oivf.seinesaintdenis.fr ou ssd.fr/odvf



SUIVEZ-NOUS #SSD93
seinesaintdenis.fr